

Les missions dans le territoire !

Animatrice Animateur territorial (AT)

OBJECTIF

Amener le modèle territorial à se mettre en place.
Pourquoi ? Pour mieux accompagner et soutenir les groupes locaux. Ton rôle en tant que AT, c'est ouvreur de territoire, pionnier du territoire inconnu !

MISSION 1

Faire du lien

- **Gouvernance**

Il.elle anime le conseil territorial et principalement par ce moyen facilite la prise de décision du territoire.
Fait le lien entre les groupes et l'équipe nationale (complète le lien mais ne le remplace pas totalement).
En l'absence de délégué.e territorial, l'animatrice.eur met en lien et dynamise l'équipe territoriale.

- **Avec les groupes locaux**

S'assure qu'une caravane de rentrée est vécue
Met en lien les GL, facilite le partage et l'échange des pratiques
Peut organiser des événements territoriaux, jeunes et chefs (mini-camps, camps d'automne, rencontre des chefs etc)

MISSION 2

Enrichir son équipe territoriale, (avec l'aide de l'équipe national et des groupes locaux)

- Recruter des futurs équipiers territoriaux
- S'assurer de la formation des nouveaux équipiers
- Déléguer des proto-rôles (avec des fiches missions ou projet co-construites), montée en compétences des nouveaux équipiers
- Animer et motiver les équipiers sur leur rôle ou projet

→ Pour ce faire l'AT est en lien régulier avec les groupes locaux (rendez-vous téléphoniques réguliers, visites de sorties, relecture des dossiers de camp)

- **Participe à identifier les besoins des groupes**

Avec les groupes locaux

En lien avec le délégué national à l'accompagnement des groupes locaux

- **Aide les groupes locaux à répondre à leurs besoins, avec le délégué national à l'accompagnement**

Par du soutien moral

Par des conseils donnés, échanges et discussions

Par de l'envoi en formation

Par de la présence (sorties, réunions etc)

Par l'organisation d'événements (caravane de rentrée, mini-camps, camps d'automne, camps accompagnés)

MISSION 3

Un accompagnement au plus proche du terrain

Connaître les enjeux suivants des groupes et unités à l'année :

- Structuration du groupe et démocratie
- Qualité et sécurité des sorties avec les jeunes
- Ambiance et motivation générale du groupe
- Planification de la relève, remerciements.
- Accueil des nouveaux et envois en formation



- **Connaît les avancées de l'association et aide à mettre en place les avancées**

En lien avec le délégué national à l'accompagnement des groupes locaux

- **Se former à l'accompagnement** (BAFD SGDF, ou autre)

LES LIENS ET CERCLES

L'animatrice·eur est suivie principalement par le délégué national à l'accompagnement des groupes locaux.

L'AT fait partie de trois cercles :

- Cercle national des AT (cercle coeur)
- Conseil territorial (en l'absence de délégué·e territorial·e)
- Equipe territoriale

AUTRES INFORMATIONS

Une fois un.e DT identifié, l'animatrice·eur se concentre davantage sur l'animation de la vie du territoire (rencontre, mini camp, événement etc). L'AT n'a pas de responsabilité déclarative, son rôle est de préparer le terrain à ce que cet échelon puisse l'avoir un jour. Il a comme responsabilité de faire le lien entre le terrain et l'échelon déclarant (DN Accompagnement).

Les missions dans le territoire



territoire !

Le. La délégué.e territoriale (DT)

GOUVERNANCE

- Il.elle anime le conseil territorial et principalement par ce moyen facilite la prise de décision du territoire.
- Coordonne l'équipe territoriale (vie d'équipe, répartition des rôles, recrutement, envoi en formation et accréditation etc).



ACCOMPAGNEMENT DES GROUPES LOCAUX

- Assure le suivi des groupes locaux.
- Met en lien les GL, facilite le partage et l'échange des pratiques
- Entouré de son équipe, il.elle fait le lien entre le terrain (les groupes locaux, les unités etc) et l'équipe nationale (bureau, commissions et équipe salariée).
- Accompagne la préparation des camps d'été (identification des jumelages et besoins, lecture des dossiers de camp, accompagnement des directrices.eurs).
- Valide les dossiers de camp d'été.
- Est responsable des déclarations des groupes locaux (année et été). Le bureau des EDLN délègue la responsabilité "d'organisateur" au DT et son équipe.

LES LIENS ET CERCLES

Le.la délégué.e territoriale est suivie principalement par le délégué national à l'accompagnement des groupes locaux.

Le.la DT fait partie de trois cercles :

- Cercle national des DT (cercle coeur)
- Conseil territorial
- Equipe territoriale

Les missions dans le territoire



territoire !

Accompagnatrice·eur pédagogique, formation et écologie



SUIVI DU TERRAIN

Il.elle est en lien régulier avec les responsables pédagogiques des groupes et des unités (si le groupe n'a pas de RPéda) et s'informe des forces et des difficultés des maîtrises.

ACCOMPAGNEMENT DES UNITES

- En lien avec le.la responsable national pédagogie et la commission écologie, il.elle accompagne les groupes en fonction de leurs besoins
- Participe au suivi et à l'envoi en formation des bénévoles
- Participe au déploiement de la pédagogie des EDLN (dont les PPDB et leur dimension écologique).
- Participe à l'organisation la caravane de formation territoriale
- Participe fortement à l'accompagnement à la préparation des camps d'été (identification des jumelages et besoins, lecture des dossiers de camp, accompagnement des directrices.eurs).

LES LIENS ET CERCLES

L'accompagnateur·trice pédagogie/écologie est suivie principalement par la déléguée nationale à la pédagogie ainsi que par la ComEco.

Cette personne est présente aux jury de qualification pour représenter son territoire.

L'accompagnateur·trice territorial·e fait partie de deux cercles :

- Cercle national des accompagnateur péda et écologie (cercle coeur)
- Equipe territoriale

AUTRES INFORMATIONS

Ce rôle pourra être divisé entre plusieurs personnes en fonction du nombre d'unités et bénévoles dans l'équipe territoriale. Un accompagnateur péda peut prendre entre 3 et 6 groupes. La division pourra se faire soit par branche, soit par groupe local, soit par sujet. A définir/tester en fonction de votre territoire et des profils.

Les missions dans le territoire



territoire !

Accompagnatrice·eur spirituel



MISSIONS

Soutenir l'animation de la spiritualité sur le terrain,

- il.elle accompagne les unités en fonction de leurs besoins. Par exemple en organisant des temps spi sur le terrain ou en conseillant les chefs et cheftaines dans la mise en place de la spi, en participant de temps en temps à une sortie ou à un camp, en animant des temps spi adultes lors d'événements locaux ou territoriaux etc.

Promouvoir la pratique de la méditation auprès des adultes du mouvement.

- en organisant en local des sessions de pratique lors de conseils de groupe
- en faisant le lien entre des centres de pratique approuvés par la com spi et des groupes locaux.
- en acquérant une connaissance des communautés bouddhiste local et des centres de méditations de pleine conscience du secteur.

Rendre compte à la com spi et le.la responsable national·e pédagogie de la mise en œuvre de la proposition spirituelle sur le terrain.

- Faire part des forces et des faiblesses des unités sur le terrain.

LES LIENS ET CERCLES

Le.la accompagnateur spi fait partie de deux cercles :

- Cercle national des accompagnateur spi (cercle coeur)
- Equipe territoriale

AUTRES INFORMATIONS

Prérequis :

- Retraite spi base.
- Pratique personnelle régulière de la méditation de type pleine conscience
- Avoir une expérience aux EDLN (qq sorties, intendance, etc.).
- A l'aise avec les questions de laïcité et de pleine conscience.
- Avoir une première connaissance du Dharma/Dhamma

De préférence :

- Sati Scout ou équivalent
- BAFA complet

Accréditation + un entretien par an avec le/la respi.

Les missions dans le territoire



territoire !

Responsable admin territorial



MISSIONS

Secrétariat du territoire

- suivi des inscriptions aux événements territoriaux notamment la caravane de rentrée

Accompagnement des groupes locaux (secrétariat)

- être présent à la caravane de rentrée pour rencontrer les secrétaires des groupes locaux et se présenter
- accompagnement et suivi de la campagne d'adhésions des groupes locaux
 - sur le nouvel intranet : en novembre/décembre regarder les fiches des groupes locaux et les appeler pour faire le point sur le nombre de participants aux sorties vs le nombre d'inscrits sur l'intranet : est-ce que ça correspond ? Si besoin, relancer les familles qui n'ont pas adhéré ? Refaire un point en janvier/février, puis en mars/avril.
 - sur le nouvel intranet : en novembre/décembre faire le point avec le groupe local pour vérifier que l'équipe de groupe et les chefs/cheftaines sont bien renseignés
- soutien des secrétaires des GL pour leur procédure d'inscriptions, notamment sur les camps d'été
 - en septembre/octobre : contacter les secrétaires (notamment les nouveaux) pour faire connaissance et se présenter puis les conseiller sur leur procédure d'inscription
 - en mars/avril : contacter les secrétaires pour savoir comment se passe leur inscriptions camps d'été et les conseiller

- en mai/juin : faire le point sur les inscrits en camp et appeler les groupes locaux qui ont peu d'inscrits pour les aider : est-ce que la procédure est la bonne ? est-ce qu'il faut faire plus de comm ? etc. et les encourager à participer à la caravane de rentrée
- **déclaration des groupes locaux : selon la procédure retenue : vérifier à chaque trimestre que le groupe local a bien fait sa déclaration ou à chaque trimestre vérifier que l'intranet est bien renseigné et faire la déclaration sur TAM**

Accompagnement des groupes locaux (trésorerie)

- Participer à la caravane de rentrée pour rencontrer les trésoriers du territoire et se faire connaître
- Accompagnement des trésorier-es des groupes locaux sur leur saisie de la comptabilité **et l'élaboration de leur budget à la rentrée et aux camps d'été**
- **En septembre, contacter les groupes locaux pour vérifier s'ils ont fait un budget, les relire, les conseiller etc.**
- **En février/mars : aider les trésoriers locaux à relire les budgets de camp, donner des conseils etc.**
- Tous les mois/deux mois comparer les relevés bancaires aux comptes des groupes locaux et relever les éléments manquants (attention, ne pas faire à leur place !)
- Faire un appel aux groupes sur lesquels on relève des anomalies pour les accompagner : ex tout est géré en espèce, il manque trop d'écritures, il n'y a pas encore de recettes à mi-année etc.
- Demander les factures pour toutes les dépenses et notes de frais qui excèdent 500€
- Septembre/octobre : contacter les nouveaux trésoriers pour les aider dans leur prise de fonction, faire de la formation continue
- Février : suite à la caravane continue contacter les trésoriers absents ou qui en ont besoin pour les accompagner dans les budgets et comptes des camps d'été
- Juin : suite à la caravane continue contacter les trésoriers absents ou qui en ont besoin pour les accompagner dans la préparation de l'année N+1 et les encourager à venir à la caravane de rentrée
- Accompagnement et aide aux GL pour les demandes de subventions, les actions de financement, les aides ALSH etc.
- Septembre/octobre : Faire la liste avec ou pour les groupes locaux des subventions possibles et la transmettre aux groupes locaux
- Tout au long de l'année : accompagner les groupes qui font des demandes : les appeler, répondre à leur question, relire leur dossier et l'enrichir, faire part de son expérience etc.
- A partir de 2024-2025 : Gestion des demandes d'aides CAF pour les camps d'été

Comptabilité du territoire

- Établir un budget prévisionnel de territoire et le valider en conseil territorial
- Saisie de la comptabilité du territoire : tenir un tableau dépenses/recettes de toutes les opérations qui concernent le territoire, faire un rapprochement bancaire tous les mois à partir du relevé de compte
- Elaboration et/ou relecture des budgets prévisionnels des événements territoriaux notamment de la caravane de rentrée,
- Paiement et virement du territoire (ouvrir un compte)
- Demande de subventions pour les événements territoriaux
- Faire le point sur le budget avec l'équipe territoriale à mi-année + au conseil territorial + rédiger le rapport financier du territoire en fin d'année

LES LIENS ET CERCLES

Le responsable administratif fait partie de deux cercles :

- Cercle national des responsables administratifs territoriaux (cercle coeur)
- Equipe territoriale